

Les recueils de femmes illustres au XVII^e siècle

Catherine Pascal

Communication donnée lors des premières Rencontres de la SIEFAR :
« Connaître les femmes de l'Ancien Régime. La question des recueils et dictionnaires »
Paris, 20 juin 2003

Parler en faveur des femmes, aux XVI^e et XVII^e siècles, c'était braver le préjugé le plus fortement ancré dans les esprits, le plus fermement enraciné dans les mœurs et les institutions économiques, juridiques et sociales. Dans ce monde profondément marqué d'interdits et de normes, où triomphait une politique à la fois androcentrique et androcratique, les discours sur la femme, qu'ils fussent de nature religieuse, médicale ou juridique, se bornaient le plus souvent, en s'appuyant sur un ensemble de mythes, de croyances et de théories pseudo-scientifiques hérités de l'Antiquité et du Moyen-Âge, à se renforcer les uns les autres pour établir l'infériorité à la fois physique et intellectuelle de la femme. Le sexe « normal » était le sexe masculin, les êtres femelles étaient le fruit d'une insuffisance de la nature, êtres incomplets – pour ne pas dire « monstrueux » – au regard de l'être mâle et par conséquent méprisables, quoique leur existence fût « tolérée » par la nature pour assurer la propagation de l'espèce, êtres dangereux même, par leurs faiblesses ataviques, pour la famille comme pour l'État. Il convenait donc, pour assurer le bon fonctionnement de ces deux structures, d'en contenir les débordements ou les insuffisances dans l'univers clos d'une vie domestique ou d'une vie conventuelle, sous une tutelle masculine, celle d'un père puis d'un époux ou celle de Dieu. Et même si certains, aux XVI^e et XVII^e siècles, tentent – apparemment ! – de se faire « l'avocat du Diable » et osent soutenir, à contre-courant des *a priori* dominants, l'opinion indéfendable et scandaleuse d'une quelconque « supériorité » féminine¹, de querelle des Amyes en querelle des Alphabets, « ces combats de plume [...] gardent pour la plupart le caractère conventionnel et ludique d'affrontements rhétoriques, d'escarmouches intellectuelles où se répondent avec monotonie invectives et panégyriques sans pour autant faire progresser ni trancher le débat »². De nombreux travaux ont néanmoins prouvé qu'entre exaltation et avilissement, entre innovation et pérennisation, la réalité de la situation des femmes, dans cette période complexe, est infiniment plus nuancée qu'il n'apparaît de prime abord : à l'heure où l'individu commence à émerger de l'anonymat et des contraintes collectives, certains facteurs ont en effet profondément influé non seulement sur la revalorisation du rôle que la femme doit occuper dans la famille et, plus largement, dans la société, mais également sur sa relation au monde.

Cette réévaluation du rôle de la femme, aux XVI^e et XVII^e siècles, correspond à une période pendant laquelle l'on assiste à une nette augmentation du pouvoir et du prestige féminins dans les domaines politique, social et culturel. Dans une lettre adressée à Madame Des Loges en septembre 1628, Guez de Balzac évoque, de façon schématique mais finalement guère éloignée de la réalité – entendons de la réalité « aristocratique » ou « mondaine » – les figures-types de « la femme-cavalier » et de « la femme-docteur »³. La femme, de médiatrice écoutée, se fait désormais actrice sur le plan politique, puisque la France connaît, d'Anne de Beaujeu à Anne d'Autriche, en passant par Louise de Savoie, Catherine de Médicis et Marie de Médicis, soixante-dix ans de gouvernement féminin (que le titre de « régente » soit employé ou non). À un autre niveau, le mythe littéraire de l'Amazone a tendance à devenir une réalité puisque la femme est présente physiquement sur la scène des combats. Brantôme, dans le septième discours de son second *Recueil des dames*, intitulé « Sur ce que les honnestes dames aiment les vaillans hommes, et les braves hommes aiment les dames courageuses », multiplie ainsi les exemples, collectifs ou individuels, de vaillance et d'intrépidité de dames françaises et étrangères : Paule de Penthièvre, Léonor de Guyenne, Jacqueline de Montbron (sa

¹. Voir Marc Angenot, *Les Champions des femmes. Examen du discours sur la supériorité des femmes (1400-1800)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977.

². Madeleine Lazard, *Les Avenues de féminie. Les femmes et la Renaissance*, Paris, Fayard, 2001, p. 31.

³. Jean-Louis Guez de Balzac, *Lettres*, seconde partie, Paris, Pierre Rocolet, 1636, p. 869-879.

propre belle-sœur, qui tint tête au prince de Condé), les dames de Saint-Riquier ou de La Rochelle... Héritières des dames de Nevers, de Longueville et de Montpensier du temps de la Ligue, on voit les belles Frondeuses, Madame de Longueville, Madame de Brézé, caracolant à travers la campagne, habillées en hommes, et la Grande Mademoiselle, escortée de ses fidèles « lieutenants », les comtesses de Fiesque et de Frontenac, haranguer les troupes et faire tirer le canon de la Bastille sur les armées royales pour défendre Condé.

D'un autre côté, l'apparition, sous l'influence italienne, de nouvelles considérations philosophiques, culturelles ou intellectuelles, a également contribué à la naissance d'une élite lettrée, dont le modèle, parti de la cour des Valois, est copié dans les salons de la noblesse et de la bourgeoisie parisiennes mais aussi provinciales. S'imposent bien évidemment à notre esprit la figure emblématique de Marguerite de Navarre et, parmi celles qui ont régné sur cette « Cour des Dames », Marguerite de Valois ou Catherine de Médicis, mais on peut également citer Antoinette de Loyne, l'épouse de Jean de Morel, qui tenait avec lui salon dans le Paris des années 1550, la maréchale de Retz, qui en animait un dans les années 1570 et qui allait être imitée par Anne de Rohan et sa mère, tandis que Madeleine des Roches et sa fille Catherine faisaient de même à Poitiers après qu'eurent brillé, à Lyon, Pernelle du Guillet et Louise Labé. Cette élite féminine de la Renaissance humaniste, qui dictait les lois de la galanterie non seulement à la société de cour mais également à un microcosme lettré mondain, fut d'une certaine manière relayée, au XVII^e siècle, par les cercles organisés autour de la vicomtesse d'Auchy, de la marquise de Rambouillet ou de Madeleine de Scudéry, autant d'aristocratiques hôtessees qui régnaient sur les salons, espaces de rencontre d'une coterie mondaine cultivée où se retrouvaient d'« honnestes hommes » et d'« honnestes femmes » incarnant l'élégance du cœur et des manières. La femme était donc la maîtresse d'un nouveau jeu, à la fois civil et mondain, qui trouvait ses sources dans la tradition courtoise et le néoplatonisme, doctrine interprétée par Marsile Ficin et Pietro Bembo et vulgarisée par Castiglione dans *Le Courtisan*, selon laquelle l'amour humain est une étape vers l'amour divin, la beauté féminine ouvrant à l'amant le chemin du Beau et du Bien. Elle était donc reconnue, dans certains milieux, comme l'éducatrice, le guide indispensable de l'homme dans la voie d'une société plus raffinée, plus courtoise, plus policée.

Enfin, parallèlement aux discours cléricaux qui continuaient à la dépeindre sous les traits d'une créature diabolique, agent de Satan, incarnation du péché originel et responsable de la damnation de tout le genre humain, s'était en outre élaborée, à la suite du concile de Trente qui exaltait le culte de la Vierge, toute une réflexion sur la place de la femme dans la famille, en tant qu'épouse et mère, et plus largement dans la société, en tant que médiatrice de la foi. Cet intérêt accru des ecclésiastiques pour le sexe féminin s'était traduit par la parution, à la suite de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, d'un nombre croissant de livres de piété plus spécifiquement dédiés aux femmes, qui voisinaient avec des traités destinés à leur rappeler les obligations inhérentes à leurs différents états de vierge, d'épouse, de mère et de veuve.

C'est donc une image contrastée et ambiguë de la femme que révèlent le discours traktistique et le discours littéraire, écartelés entre deux positions extrêmes : l'une où continue à s'exprimer la défiance devant la nature féminine, toujours variable, toujours imprévisible, toujours dangereuse, l'autre qui consacre au contraire le triomphe des dames, considérées, par les uns, comme l'âme de la société civile et mondaine et, par les autres, comme la cheville ouvrière de la restauration des valeurs morales, fondées sur les commandements divins. C'est dans cette conjoncture paradoxale que se mirent alors à fleurir ces recueils encomiastiques louant, sous la forme de listes, les vertus admirables de certaines représentantes du sexe féminin.

*

* *

Le thème des femmes dites « illustres », « fortes » ou « héroïques » et les compilations qui en rassemblent les biographies exemplaires constituent une des composantes essentielles, bien que très souvent méconnue, de la vie littéraire des XVI^e et XVII^e siècles. Si ces ouvrages organisés en séries – chronologiques, sociologiques ou thématiques... – commencèrent en effet leur carrière au XVI^e siècle, dans la foulée des premières éditions imprimées du *De Claris Mulieribus* de Boccace⁴, c'est au

⁴. L'ouvrage, qui comportait, à l'origine, 104 biographies féminines, datait des années 1360 et avait connu une première

XVII^e siècle qu'ils s'épanouirent véritablement en « genre », et en particulier durant les premières années fort brillantes de la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la veille de la Fronde, heures de gloire de l'héroïsme mondain. De fait, comme l'a montré Ian Mac Lean⁵, durant la décennie 1640-1650, se multiplièrent les panégyriques et autres écrits à la louange des « femmes illustres » : le *Théâtre françois des seigneurs et des dames illustres* du père François Dinet et *La galerie des dames illustres* de François de Grenaille en 1642, les deux tomes des *Femmes illustres* de Madeleine et Georges de Scudéry en 1642 et 1644, *La femme héroïque* du père Jacques Du Bosc en 1645, les *Éloges des douze dames illustres grecques, romaines et françoises dépeintes dans l'alcôve de la reine*, opuscule anonyme paru en 1646, *La galerie des femmes fortes* du père Pierre Le Moyne en 1647... L'on ne saurait certes négliger l'intérêt « commercial » de certains auteurs à exploiter ce filon⁶ qui rencontre incontestablement, ainsi qu'en témoignent les données de nature éditoriale dont nous disposons, un très grand succès auprès du lectorat⁷. Mais ce serait, nous semble-t-il, singulièrement sous-estimer son importance que de réduire à un banal et éphémère phénomène de mode, consistant à honorer la dignité royale d'éminentes dédicataires ou à flatter les aspirations à la gloire de nobles protectrices, ce qui s'impose comme un véritable genre littéraire, non seulement par l'ampleur de son retentissement (qui dépasse largement les frontières du royaume) mais également par la prolifération des listes de femmes célèbres dans d'autres genres, comme les discours épидictiques écrits à l'occasion de mariages, naissances, deuils..., ou encore les galeries de portraits qui se multiplient dans les romans. Initialement destinés « aux plus Illustres des Dames », celles de l'aristocratie des salons, et dédiés « à la première d'entre toutes les Dames », la reine ou la régente, ces ouvrages ont ainsi su toucher un public qui n'était plus seulement noble mais également bourgeois, plus seulement parisien mais également provincial, et sans doute plus seulement féminin mais mixte... D'ailleurs, loin de surgir *ex nihilo* lors de la régence d'Anne d'Autriche, cette tradition s'était lentement élaborée tout au long du XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle à partir de l'archétype fourni par Boccace, en entretenant des relations étroites avec le discours de défense des femmes et en s'inscrivant dans la lignée des recueils de Vies venus de l'Antiquité, à travers des modèles grecs et latins dont Plutarque reste la figure de proue, et dans celle de l'hagiographie médiévale. Force nous est en effet de constater, lorsque nous examinons les listes d'Illustres proposées par Christine de Pizan, Symphorien Champier, Antoine Dufour ou encore François de Billon, que le poète florentin, dont l'ouvrage (qui laïcisait les *exempla* médiévaux) est constamment réédité, pillé ou complété, s'impose bel et bien comme le créateur de ces recueils de vies de femmes illustres dont les héritiers choisiront d'organiser allégoriquement la matière sous les formes diverses d'une « cité », d'une « nef », d'un « fort »⁸ ou encore d'une « galerie ».

Ce thème de « la galerie », terme emprunté à l'architecture, qui désigne à l'origine un passage couvert servant à se déplacer d'un lieu à un autre mais qui s'est progressivement transformé pour devenir un lieu de promenade, voire de réception, souvent décoré, à ces fins, avec une richesse ostentatoire, connaît en effet une certaine fortune littéraire à cette époque. Érigé en principe de

traduction française en 1401 ; la première édition imprimée française est de 1493. Aussitôt paraissent l'ouvrage de Symphorien Champier, *La Nef des dames vertueuses* (1503), et celui du père Antoine Dufour, *Les Vies de femmes célèbres* (1504), vantant respectivement les mérites de 126 et de 91 femmes.

⁵. *Women triumphant. Feminism in French Literature, 1610-1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977, en particulier chapitre III.

⁶. Nous pouvons citer l'exemple du père Caussin, ancien confesseur du roi Louis XIII qui, de retour en 1643 de son exil à Quimper pour avoir osé s'opposer à la politique de Richelieu, publie une version remaniée de son ouvrage *La Cour sainte*, où il rassemble en un même volume les biographies féminines – celles de Clotilde, Ingegonde, Marianne, Pulchérie, Athénays et Marie Stuart – auparavant disséminées dans les quatre tomes précédemment édités et les complète par celles de Judith et d'Esther.

⁷. Les relevés croisés effectués à partir du *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque Nationale de France*, du *National Union Catalog-Pre 1956 Imprints*, des répertoires bibliographiques de Roméo Arbour (*L'Ère baroque en France. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires (1585-1643)*, Genève, Droz, 1977-1985) et d'Alexandre Cioranescu (*Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1994) nous ont ainsi permis de recenser dix-sept impressions françaises de *La Galerie des femmes fortes* du père Le Moyne entre 1647 et 1672, ouvrage traduit en allemand, en espagnol, en anglais et en italien, onze impressions des *Peintures morales*, du même auteur, entre 1640 et 1672, sans compter, de 1624 à 1691, les innombrables rééditions et traductions de *La Cour sainte* du père Caussin, jusque dans des langues fort surprenantes comme le polonais ou le bohémien, et la dizaine d'impressions françaises des *Femmes illustres* des Scudéry, livre lui aussi partiellement traduit en anglais et en allemand.

⁸. Nous renvoyons aux ouvrages de Christine de Pizan, *La Cité des dames*, en 1405, de Symphorien Champier, *La Nef des dames vertueuses*, en 1503 et de François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, en 1555.

composition au point de s'afficher, au même titre que la draperie, sur les frontispices de certains ouvrages⁹, il a donc été utilisé par Pierre Le Moyne, dans sa *Gallerie des femmes fortes*, en 1647, mais également par Francesco Pona, en 1641, dans sa *Galeria delle donne celebre*, traduite, en 1642, par François de Grenaille, ou encore par Puget de la Serre qui « publia » lui aussi deux « galeries » en l'honneur d'Anne d'Autriche : *Le temple de la gloire, contenant les éloges historiques de treize Annes royales et princesses de France*, en 1645, suivi, en 1648, de *L'histoire et les portraits des impératrices, des reynes et des illustres princesses de l'auguste maison d'Autriche, qui ont porté le nom d'Anne*. L'histoire de la littérature rejoint manifestement ici l'histoire de l'art, puisque, parallèlement à cette exaltation littéraire de la « femme forte », l'on assiste en effet à la célébration de ce même thème dans l'art, avec la réalisation dans les palais royaux ou les hôtels aristocratiques, de galeries d'hommes et/ou de femmes illustres, venus eux aussi de la mythologie, de l'histoire sacrée ou profane, sans que l'on puisse clairement discerner qui, du peintre ou de l'écrivain, a influencé l'autre. Si le cardinal de Richelieu commanda à Philippe de Champaigne et à Simon Vouet, pour son Palais Cardinal, une série de vingt-cinq toiles représentant majoritairement de vaillants et loyaux serviteurs du roi et de la foi (Simon de Montfort, le chevalier Bayard, Bertrand du Guesclin ou encore Jeanne d'Arc), Rubens célébra pour sa part la geste de la reine mère Marie de Médicis en vingt-quatre tableaux dans son Palais du Luxembourg, témoignage de cycle pictural organisé autour de la glorification d'une seule femme, d'autant plus exceptionnel et précieux qu'il est apparemment unique en son genre. Important le modèle italien des *palazzi*, ces somptueuses villas où tout était fait pour l'agrément et la commodité, les nobles s'empressèrent eux aussi d'imiter les rois et les princes, en faisant construire une galerie dans leurs hôtels particuliers et en l'ornant de tableaux, voire de statues représentant des sujets héroïques. Ainsi, Claude de Bullion, surintendant des finances, Pierre Séguier, chancelier, et la maréchale de La Meilleraye confièrent eux aussi leurs travaux de décoration à Simon Vouet, qui réalisa pour l'oratoire de cette dernière, dans son hôtel de l'Arsenal, une frise où figurent quinze « femmes fortes » de l'histoire et de la légende – Déborah, Jahel, Judith, Esther, Hippolyte, Antiope, Penthésilée, Sémiramis, Lucrèce, Porcie, Pauline, Bérénice, la Judith française, Jeanne d'Arc, Marie Stuart – tandis que Louis Phélypeaux de la Vrillière, secrétaire d'État, choisit François Perrier pour peindre la voûte de la galerie haute de sa résidence et que Le Brun, maître d'œuvre chez le président de la cour des comptes Lambert de Thorigny, décida de glorifier les exploits du héros Hercule. En réalité, depuis l'Antiquité règne entre littérature et peinture une émulation qui se transforme en une vraie complémentarité, renforcée par les relations complexes qui se tissent, à l'intérieur même de l'œuvre littéraire, entre le texte et la gravure pleine page qui l'accompagne.

Car ce n'est pas l'un des moindres intérêts de ces recueils de femmes fortes que d'être illustrés par les plus grands graveurs de l'époque, alors que cette technique alourdissait pourtant considérablement le coût de l'ouvrage. Abraham Bosse, Grégoire Huret, François Chauveau, Claude Vignon et d'autres n'hésitèrent d'ailleurs pas à s'inspirer quelquefois des tableaux des peintres les plus renommés, tels ceux de Simon Vouet ou du Caravage, pour donner un visage ou un corps à leurs héroïnes, dans le but de séduire un public mondain friand d'art, mais surtout sans cesse avide de se singulariser et qui pensait peut-être avoir trouvé là un moyen d'affirmer sa différence et sa prééminence sociales face à l'influence toujours plus grandissante des robins. Mais si l'emploi systématique de la gravure, depuis l'édition somptueusement illustrée qu'avait fournie Artus Thomas des *Images ou tableaux de platte-peinture de Philostrate* (1614), s'inscrivait donc dans une sorte de stratégie « publicitaire » pour satisfaire les goûts artistiques d'aristocratiques lecteurs (en assurant le succès commercial du livre !) et constituait ainsi une habile forme de *captatio benevolentiae*, il n'en reste pas moins que des religieux, guidés par un redoutable principe d'efficacité et d'adaptabilité à un public spécifique, allaient, tels les pères Du Bosc et Le Moyne, fort opportunément s'efforcer de tirer parti de cette mode. S'appuyant sur la légitimation du culte des images par le concile de Trente, ils tentèrent en effet de modifier le statut de la gravure, la transformant, de simple objet de plaisir esthétique, en véritable vecteur d'enseignement moral, au même titre que le texte, dont elle devait redoubler, voire renforcer, une rhétorique déjà largement fondée sur l'emploi de l'hypotypose en la prolongeant de façon sensible et séduisante et en « mettant sous les yeux » (littéralement) son aspect

⁹. Nous pensons par exemple au frontispice de l'édition Artus Thomas de la traduction par Blaise de la Vigenère des *Images ou tableaux de platte-peinture de Philostrate*, Paris, 1614 ou encore à celui des *Peintures morales du père Le Moyne*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640.

spectaculaire. « Il y a des remèdes, où il entre du sucre et des parfums »¹⁰, affirme, en médecin des âmes avisé, le père Le Moyne. Plus qu'un banal artifice de séduction, l'image se veut alors également un outil didactique, pour toucher l'âme de ceux qu'une démonstration laisserait totalement indifférents ou que la sécheresse d'un raisonnement pourrait rebuter. Entreprise dont les fins sont on ne peut plus louables, mais dont l'efficacité reste plus discutable, puisqu'elle suppose, de la part du lecteur-spectateur, une attitude active pour déchiffrer, décrypter le « langage » particulier de la gravure...

*

* *

Cette « transversalité des modes d'expression » dans les recueils de femmes illustres au XVII^e siècle se double d'une « transversalité idéologique », puisque ce genre littéraire, à examiner simplement les noms d'auteurs des quelques œuvres que nous avons citées, est à la fois exploité par des religieux et par des laïcs. À l'approche du milieu du siècle, la tradition « encyclopédique » des « catalogues » ou « compilations » cède ainsi la place (à l'exception notable toutefois d'Hilarion de Coste, qui recense en 1630 plus de cent vingt figures féminines dans ses *Éloges et vies des reynes, princesses, dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos pères*) à un inventaire scrupuleusement choisi de Grecques ou de Romaines vertueuses, de saintes chrétiennes et de rares princesses modernes, d'Artémise à Marie Stuart, de Judith à Marie de Médicis, d'Andromaque à Armide, dont les mérites ont été consacrés par l'Histoire – sacrée ou profane – ou par la Littérature. De toute évidence, l'emploi de l'adjectif « illustre », lourd de significations sociologiques et idéologiques, constitue l'une des clés de lecture de ces ouvrages. D'un point de vue sémantique, est « illustre » celui ou celle qui est très connu(e). Mais cette renommée peut être acquise soit par la naissance, soit par le mérite. On peut *naître* « illustre », *nomine illustris*, et, à ce titre, parce que l'on est « fille de... », « épouse de... », « veuve de... », l'on est, *de droit*, par cette titulature qui prend valeur quasi juridique, « tres-illustre, tres-haute et tres-vertueuse ». Survivance de cet antique système de valeurs si bien décrit par Arlette Jouanna¹¹, où la hiérarchie des qualités humaines épouse parfaitement la hiérarchie des conditions sociales... Or, même si l'exemple de Jeanne d'Arc constitue « l'exception » populaire, il est tout de même là pour prouver que l'on peut aussi *devenir* « illustre », *virtute illustris*, c'est-à-dire un être remarquable par l'exemplarité de sa vie et dont les actes et la conduite sont dignes d'être imités par tous. Et c'est précisément là, au point de contact entre ce discours construit *autour* de femmes « illustres de fait » pour leurs vertus admirables, et le lectorat auquel il est à l'origine spécifiquement destiné, celui des femmes « illustres de droit » par leur naissance, dans ce rapport étroit entre l'œuvre et son contexte social, que se situent les enjeux idéologiques et moraux de cette tradition littéraire de la Femme Forte ou de la Femme Héroïque, qui sous-tendent à la fois sa genèse, son développement et son succès. Selon quels critères de valeur les religieux et les laïcs ont-ils alors retenu telle ou telle femme et l'ont-ils admise à figurer dans leur panthéon d'Illustres ?

Si le concile de Trente avait essayé d'apporter des solutions « codifiées » à la crise, à la fois spirituelle et morale, que traversait l'Église de la Renaissance, restait tout de même, sur le plan pratique, à résoudre un problème important : comment restaurer, « sur le terrain », le sentiment religieux dans le cœur des fidèles, comment redorer le blason de la foi et de la religion catholiques, ciments de la société et garants de l'ordre moral, alors que la noblesse, farouchement éprise d'indépendance, affichait ouvertement et crânement une liberté de gestes et de pensées ? Au pied du mur, les religieux comprirent alors qu'ils se devaient de réconcilier l'honneur et la piété et de prouver que la dévotion et la grandeur n'étaient pas incompatibles. Dans cette délicate entreprise de reconquête qui devait à la fois tenir compte de l'évolution des esprits et des croyances traditionnelles, la femme, en particulier la mondaine, devint alors l'une de leurs cibles privilégiées. S'engageant sur la voie ouverte quelques années plus tôt par saint François de Sales avec son *Introduction à la vie dévote*, ils décidèrent de se servir du livre pour s'introduire dans les salons, afin de polir l'esprit et les

¹⁰. *Les Peintures morales*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640, tome I, Avertissement au Lecteur, non paginé.

¹¹. Il convient de se reporter à sa thèse : *L'Idée de race en France au XVI^e et au début du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1976, 3 volumes, rééditée par l'Université Paul Valéry-Montpellier III en 1981 et publiée en version abrégée sous le titre : *Ordre social. Mythes et hiérarchies dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1977.

mœurs de la femme par des ouvrages autrement moins dangereux et plus utiles pour sa vertu que le *Roland furieux* de l'Arioste ou *La Jérusalem délivrée* du Tasse – lectures « empoisonnées ». Les jésuites Nicolas Caussin et Pierre Le Moyne, le minime Hilarion de Coste, le récollet François Dinet ou encore le cordelier Jacques Du Bosc vont alors exploiter ce filon littéraire et commercial des recueils de vies laïques qui, s'il était moins orthodoxe que le sermon, la confession ou le traité de conduite plus dogmatique, pouvait se révéler beaucoup plus efficace pour séduire les esprits féminins et, par là même, les convaincre des bienfaits d'une conduite fondée sur les principes de la religion chrétienne pour leur salut éternel. En proposant ces héroïnes connues (Judith, Esther, Clotilde...) ou moins connues (la Judith française, la chaste Vénitienne, Jeanne Coëlle...) en exemples ou en modèles de sainteté laïque aux membres féminins d'une noblesse qu'il faut réconcilier avec la foi et la vertu, en exaltant les mérites de filles, d'épouses, de mères et de veuves parfaites au regard de la morale chrétienne, les ecclésiastiques veulent non seulement adresser un avertissement à ces mondaines un peu trop frivoles et un peu trop oublieuses de leurs devoirs les plus élémentaires de chrétiennes, mais également leur montrer le chemin d'une « dévotion aisée »¹² pour les ramener en douceur dans le giron de l'Église. Érigées en symboles des vertus chrétiennes – la piété, mais aussi la chasteté, la constance, l'amour conjugal, la fidélité, la modestie, l'esprit de sacrifice... –, ces Illustres, à la différence des « phantosmes des romans »¹³, deviennent en effet la preuve réelle, concrète qu'une femme noble peut parfaitement adopter, comme le commun des mortels, un comportement absolument conforme à l'éthique chrétienne, tout en satisfaisant pleinement aux obligations qu'impose son statut aristocratique voire royal. Et tous ces religieux, au cours de « Réflexions » ou de « Questions » qui représentent, pour le récit de vie, ce que la morale est à la fable, n'hésitent d'ailleurs pas à le rappeler à leurs lectrices, retrouvant souvent pour cela le ton du prédicateur ou du directeur de conduite. Mais cette visée didactique à destination de la gent féminine n'est bien évidemment pas dénuée d'un intérêt beaucoup plus général. Aux yeux des religieux, il est en effet impératif de « donner encore plus aux Dames une plus parfaite connoissance des qualités requises pour former les consciences et les esprits »¹⁴. Ces considérations éthiques justifient alors pleinement qu'ils s'adressent à la femme non comme à une créature inférieure, sorte de mâle raté et incomplet, comme les théologiens avaient l'habitude de le faire, mais au contraire comme à une personne à la vertu aimable, digne d'être « chrétiennement » éduquée. Une fois instruite de ces principes, riche de cet enseignement et de ces exemples, elle pourra s'en inspirer, les mettre en pratique dans sa vie quotidienne pour assurer son propre bonheur, son propre salut en tant qu'individu ; mieux, par son rôle d'inspiratrice, de médiatrice entre les valeurs et les hommes, elle assurera aussi le bonheur et le salut privés de sa famille et, enfin, le bonheur et le salut publics de la société dont elle est membre. Puisque « la bonne vie des femmes est une pièce si nécessaire au Christianisme, qu'on ne la sauroit retrancher, sans y apporter un notable désordre »¹⁵, dans leur nouvelle croisade pour la foi, les religieux cherchent donc manifestement à faire de la femme « la courroie de transmission indispensable »¹⁶ des vertus morales au sein de la famille comme au sein de l'État. Manière finalement, avec cette apparente réhabilitation du sexe féminin et sous prétexte de concilier grandeur du monde avec perfection chrétienne, de contrôler les conduites et de redéfinir clairement le rôle dévolu à la femme dans le cadre strict de ses devoirs et de sa condition, qu'il s'agisse, en tant que « *mulier domestica* », d'être une épouse et une mère irréprochables, ou, en tant que régente, d'asseoir fermement son autorité monarchique, non sur le machiavélisme, mais sur les bases sacrées des principes chrétiens, puisque le roi est l'Élu de Dieu, et de lui seul... En définitive, « servir », certes, « d'Ornement au Christianisme et de Modèle à la Vertu »¹⁷, mais surtout rester à sa place, pour sauvegarder l'harmonie familiale ou la prospérité de l'État.

¹². Titre d'un ouvrage du père Le Moyne, paru chez Antoine de Sommerville en 1652.

¹³. Pierre Le Moyne, *La Galerie des femmes fortes*, Paris, Antoine de Sommerville, 1647, Préface, non paginée.

¹⁴. Jacques Du Bosc, *L'Honneste femme*, Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1665 (édition princeps en 1632), Avertissement, non paginé.

¹⁵. Nicolas Caussin, *La Cour sainte*, Paris, Claude Sonnius et Denis Bechet, 1647, tome I, section I : « Que la cour sainte ne peut subsister sans la vertu des Dames et de leur piété à l'avancement du Christianisme », p. 115.

¹⁶. Évelyne Berriot-Salvadore, *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, p. 306.

¹⁷. Nicolas Caussin, *La Cour sainte*, éd. cit., tome I, section I : « Que la cour sainte ne peut subsister sans la vertu des Dames et de leur piété à l'avancement du Christianisme », p. 114-115.

À ces injonctions à suivre des exemples de dévotion, d'amour filial, conjugal et maternel (dans une perspective typiquement salésienne), ou à méditer sur des modèles parfaitement inimitables (l'exaltation de l'imaginaire servant à la fois d'aiguillon et de frein), répond toutefois un autre discours, aristocratique et laïque, mis en scène par Georges et Madeleine de Scudéry dans le cadre de harangues prononcées par des héroïnes de l'Histoire et de la Littérature. Un panthéon rigoureusement sélectionné, sans saintes ni martyres, mais où figurent – en hommage à la culture antique et « moderne » des femmes, récemment acquise et considérée comme une première conquête – ces illustres héroïnes de poèmes épiques qui ont noms Marphise, Genièvre ou Armide ou encore ces personnages à mi-chemin de l'histoire et de la légende, que les lectrices avaient eu bien souvent le plaisir d'applaudir sur les scènes de l'Hôtel de Bourgogne ou du Théâtre du Marais et dont elles avaient eu l'occasion de comparer les mérites au cours de conversations animées dans leurs salons : Sophonisbe, Panthée, Mariamne... L'œuvre des Scudéry se veut manifestement l'expression d'une littérature de classe, non seulement dans les idéaux que véhiculent ces discours, mais également dans sa forme même, celle de la harangue, qui n'a pas été retenue au hasard. En effet, toutes les héroïnes, de sang royal ou noble, représentent l'essence du caractère aristocratique ; toutes incarnent « naturellement », dans leur être et dans leur paraître, la « générosité », la « magnanimité », qui lient étroitement, dans les mentalités aristocratiques, « naissance » et « vertu ». Tout geste, toute conduite, tout comportement deviennent alors les « symboles » d'une vertu particulière, attachée à un groupe social, celui de la noblesse, dont les manières d'être, de penser et d'agir sont déterminées, non pas par la règle commune de la morale chrétienne, mais par sa propre éthique, qui consacre la supériorité, à la fois humaine et sociale, du noble. Culte de la grandeur, fierté d'être la descendante d'une illustre famille dont Mariamne, par exemple, s'enorgueillit jusqu'à humilier son époux Hérode en lui reprochant de façon dédaigneuse ses origines, mépris de tout ce qui – les personnes comme les vertus – n'est pas « grand » ou « généreux », exaltation des « gens de cœur et de conduite » qui érigent la gloire et la liberté comme valeurs suprêmes, tels en sont quelques-uns des traits distinctifs. Dans ce cadre, pour être digne du nom qu'elle porte, pour ne pas entacher l'honneur de sa race, pour ne pas déroger à son rang, la femme se doit d'avoir « un cœur aussi grand que sa naissance » parce que « cette haute naissance [l'] oblige à une vertu non commune »¹⁸, vertu singulière dont l'expression ultime réside incontestablement, pour une femme noble, dans le sacrifice de sa propre vie, qu'il s'agisse de l'acceptation stoïque ou du choix délibéré de la mort. Qu'elles s'appellent Cléopâtre, Sophonisbe, Porcie, Panthée, Lucrèce, Mariamne, Polyxène, Clorinde ou Alceste, toutes, de façon extrêmement consciente, optent pour le suicide, se laissent mourir ou vont volontairement à la mort ; mourir avec constance revêt, pour une femme, la même valeur positive, dispensatrice d'honneur et de gloire, que mourir au combat pour un noble d'épée et la consacre en tant qu'« héroïne », « femme qui a les qualités d'un héros »¹⁹. La morale de l'action aristocratique, qui ne peut être accomplie que par un personnage déjà « illustre » par son nom, ne paraît donc plus relever ici d'une éthique religieuse, fondée sur les lois de Dieu, applicables à tous, mais bien d'une éthique profane, laïque, jaillie spontanément du sein même de cette espèce supérieure d'humanité et qui ne concerne que ses membres, puisque « la valeur est une chaisne, qui lie d'estime et d'inclination tous les Heros qui sont au monde, quand même la Fortune les auroit rendus Ennemis »²⁰. Le choix de la harangue, d'autre part, expressément mis en valeur dans le sous-titre de l'ouvrage des Scudéry : *Les femmes illustres OU les harangues héroïques*, n'est lui non plus pas anodin. La forme même de la harangue scudérienne, avec un interlocuteur certes nommément désigné mais purement fictif puisqu'il n'intervient jamais dans le débat, apparente en fait le discours, par la fidélité aux règles de la rhétorique et par l'utilisation de *topoi* et de tropes, à une sorte de long monologue théâtral, qui relève majoritairement, ainsi que l'a remarqué Rosa Galli-Pellegrini²¹, des genres délibératif et judiciaire dont la tragédie, à nouveau chérie des mondains depuis la *Sophonisbe* de Mairet, fait également un

¹⁸. M. de Scudéry, *Les Femmes illustres ou les harangues héroïques*, Paris, Antoine de Sommerville, 1642, tome I, harangue 2 : « Mariamne à Hérodes », p. 21.

¹⁹. Selon la définition donnée par le *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1694.

²⁰. M. de Scudéry, *Les Femmes illustres ou les harangues héroïques*, Paris, Toussaint Quinet et Nicolas de Sercy, 1644, tome II, harangue 2 : « Bradamante à Roger », p. 49.

²¹. « Les femmes illustres di Georges de Scudéry », dans *La Prosa francese del Primo Seicento. Ricerche e proposte*, Cecilia Rizza éd., Cuneo, Saste, 1977, p. 109.

large usage. Un monologue dont nous pouvons supposer qu'il était écrit tout autant pour être « joué » que pour être « lu » dans les salons... Il s'agit bel et bien, pour l'oratrice-actrice, de plaider sa cause et de chercher à convaincre. Mais qui ? La présence successive de harangues contradictoires, l'une où Bradamante s'efforce de persuader Roger que « l'Amour est préférable à l'Honneur », l'autre où, en réponse, Marphise tente au contraire de convaincre Bradamante que « l'Honneur est préférable à l'Amour », l'intervention de l'auteur-metteur en scène qui, après que Sophonisbe a déclaré aimer mieux la mort que la servitude, invite l'auditoire à écouter les raisons de Zénobie (pour qui il n'est pas honteux de suivre en prisonnière le char de son vainqueur à condition de faire montre de dignité et de constance) et à « juge[r] de toutes les deux »²² nous poussent à chercher le « vrai » destinataire au-delà du cadre interne de la harangue. C'est bel et bien ce public mondain qui est placé par l'auteur en position de jury, aristocratique celui-là et non pas religieux ; c'est lui qui doit, au cours de la plaidoirie de l'héroïne, se forger une conviction, juger de la validité des arguments avancés en fonction de son propre code déontologique et rendre son verdict au terme d'une délibération sans doute passionnée prolongeant « l'effet » de ces harangues dans l'atmosphère intime d'un salon-tribunal. Maîtresses de la parole dans un discours monologique où elles revendiquent d'être libres, responsables et parfois même coupables de leurs choix et de leurs actes, les femmes deviennent alors aussi maîtresses d'un jeu d'esprit dans les débats qui suivent ce discours ; érigées en arbitre d'élégances à la fois morales et intellectuelles, elles deviennent par là même créatrices de nouvelles formes d'héroïsme féminin²³.

*

* *

Il convient finalement de se demander qui, dans cette rivalité fratricide entre une morale chrétienne et une morale laïque, entre la Gloire de Dieu et la Gloire du Monde, l'a en définitive emporté. Force nous est de reconnaître que si pragmatique religieuse et pragmatique laïque se rejoignent dans l'indéniable volonté de plaire à leur lectorat mondain en célébrant, par le texte et par l'image, voire en la mettant en scène, l'action passée, et paraissent évidentes dans leurs fins (sainteté / honnêteté) comme dans leurs moyens (les récits de vie moralisés pour s'intégrer et obéir / les harangues de femmes pour s'exprimer et s'affirmer), les résultats le sont beaucoup moins, à tel point qu'il nous semble plus équitable de conclure qu'il n'y eut, dans ce duel, ni vainqueur ni vaincu.

D'un côté, le concept religieux de « gloire féminine », qui recouvre les deux idées de « vertu exceptionnelle » et de « femme d'exception », finit par déboucher, à travers des représentations qui nient ou transcendent toutes les réalités existantes, sur une image idéalisée voire mythique de la Femme Forte, « prodige » pour les uns, « miracle » pour les autres. Certes, la lectrice du XVII^e siècle put éprouver une certaine curiosité, un certain enthousiasme pour les actes accomplis par cette héroïne, qui dépassent, voire annihilent les principes de stricte différenciation sexuelle, au point sans doute de vouloir, comme le firent les Frondeuses, vivre leurs rêves dans la réalité. Mais, outre que ces fantasmes ne résistèrent pas à la dure épreuve des faits, il paraît fort improbable que les mondaines se soient reconnues dans ces êtres hybrides, au physique plus masculin que féminin, ainsi qu'en témoignent les gravures d'Abraham Bosse pour *La galerie* du père le Moine, qui justifient parfois le qualificatif d'« hommasse » employé par Brantôme à propos de la reine Marie de Hongrie²⁴. Toutefois, si les figures scudériennes incarnent encore des comportements ou expriment des sentiments traditionnellement liés à l'héroïsme « païen », où « la Gloire est une belle Mestresse », où « il faut vivre avec gloire et mourir avec honneur », où le « Héros n'a que la Gloire pour objet et, par mille grandes actions, aspire à l'immortalité » et où « le désir d'acquérir ce noble bruit, qui fait vivre les hommes éternellement, est si fort imprimé dans les ames courageuses, qu'il n'est rien au monde qui leur soit si considérable »²⁵, elles ne sont pas restées insensibles à l'idéal moral défini par les

²² M. de Scudéry, *Les Femmes illustres...*, éd. cit., tome I, harangue 6 : « Zénobie à ses filles », p. 102.

²³ Voir Donna Kuizenga, « L'Arc de Triomphe des Dames : Héroïsme dans Les Femmes illustres de Madeleine et Georges de Scudéry », in *Les Trois Scudéry*, Paris, Klincksieck, 1993, p. 301-310, qui analyse en particulier les harangues terminales des deux volumes, respectivement celle de Sapho à Erinne et celle d'Armide à Renaud.

²⁴ *Recueil des dames. Les dames galantes*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1991, discours 4 : « Sur les femmes mariées, les veuves et les filles », p. 510.

²⁵ M. de Scudéry, *Les Femmes illustres...*, éd. cit., tome II, respectivement harangue 3, « Marphise à Bradamante », p. 87 ; harangue 6, « Clorinde à Tancrede », p. 212 ; harangue 12, « Briséis à Achille », p. 404 ; harangue 3, « Marphise à

religieux. Elles admirent en effet « l'innocence », « la vertu », « la pudeur », qualités féminines éminentes qu'elles jugent même indispensables, non seulement pour pouvoir jouir, dans l'estime publique, d'une « bonne réputation » mais également pour être dignes d'elles-mêmes dans l'intimité de leur conscience individuelle, ainsi que le souligne par exemple la reine Didon :

Il y a deux choses qui ne peuvent m'estre indifferentes, et que ie ne sçaurois jamais oublier. C'est l'innocence et la gloire ; c'est ma vertu et c'est ma réputation [...] Elles sont des parties essentielles de mon âme, qui ne peuvent m'abandonner qu'avec elle, et qui ne peuvent finir qu'avecques moy²⁶.

Certaines héroïnes scudériennes rejettent également avec vigueur l'accusation d'inconstance ou d'infidélité souvent lancée par certains ecclésiastiques contre les veuves pour au contraire revendiquer la pérennité des sentiments dans les cœurs nobles au-delà de la séparation ou de la mort :

C'est dans les ames vulgaires que le temps et l'absence detruisent les beaux sentimens, que la vertu toute seule y a fait naistre ; mais parmi les personnes Héroïques, le temps, l'absence ny la mort mesme ne peuvent faire changer leurs inclinations. Ils (*sic*) aiment dans le Monument ce qu'ils ont aimé sur la Terre²⁷.

D'un autre côté, tout en vantant les vertus féminines traditionnelles, le père Le Moyne, personnalité originale qui se révèle autant « Homme du Monde » qu'« Homme de Dieu », renverse les lieux communs et n'hésite pas à dénoncer les préjugés d'inégalité physique, morale et intellectuelle entre les sexes. Il laisse en effet entendre que « certaines » femmes sont tout autant « susceptibles » que les hommes d'occuper de hautes fonctions et tout autant « capables » qu'eux de faire preuve de courage pour guerroyer et tuer, voire commander et gouverner. Mais il s'agit là de simples éventualités, qui ne prennent corps que dans des circonstances tout à fait extraordinaires et qui ne doivent pas être érigées en loi générale. L'hypothèse d'un pouvoir féminin n'est ainsi envisagée que dans le cas bien particulier de la régence, période de toute façon transitoire, uniquement justifiée par la mort du roi et la minorité de l'enfant-roi. Néanmoins, habitué des salons aristocratiques, puisqu'il participa à la *Guirlande de Julie*, il est à remarquer que le Jésuite rend un hommage appuyé à l'Hôtel de Rambouillet, considérant qu'il fait revivre les grandes heures de gloire de la République romaine :

L'Hostel de Ramboüillet est la Cour de la Cour. I^e ne dis pas de la Cour interessée, ambitieuse et corrompuë : ie dis de la Cour ingenieuse et spirituelle, de la Cour galante et modeste²⁸.

Dans ce vibrant panégyrique qui consacre le triomphe social, moral et intellectuel de la mondaine cultivée, le père Le Moyne semble donc se faire l'écho de cette nouvelle forme de gloire féminine, mondaine et laïque, proposée par les Scudéry dans leurs *Femmes illustres*, où ils célèbrent la victoire, dans l'espace privé d'un salon, de la « version » féminisée d'une éloquence « naturelle », celle du Monde, venue du cœur, sur une éloquence enseignée, celle du Collège, tirée des livres. C'est grâce à l'intelligence de l'esprit, à l'autorité du verbe rivalisant en efficacité avec la force virile et l'audace au combat, que les femmes, faisant montre de leurs qualités de réflexion et de jugement, seront susceptibles d'égaliser les hommes en matière de pouvoir et d'acquiescer ainsi leur dignité, sans empiéter sur les prérogatives masculines. Perspectives autrement plus attrayantes que celles proposées par certains de ses confrères et, surtout, visions nettement plus représentatives des préoccupations d'une mondaine du XVII^e siècle, désireuse de sortir de son rôle subalterne d'éternel faire-valoir masculin et même de s'engager, grâce à l'instruction, sur le chemin de son émancipation ! Puisant leurs motivations dans leur vécu, leurs sentiments et leurs idéaux personnels, les femmes seront ainsi capables de devenir les actrices de leur propre vie et les artisanes de leur propre gloire, jusqu'à mener leurs combats sur le champ de bataille de l'Amour, où les armes de Vénus se substitueront à celles de Mars, puisque « tout est permis en l'Amour comme en la guerre »²⁹. Mieux, elles pourront, en s'immortalisant elles-mêmes par l'écriture, ainsi que le prône Sapho, transformer une vie en destin inscrit dans l'Histoire et devenir des Héroïnes dont rien ni personne ne pourra détruire le souvenir dans la mémoire des hommes, puisque la Poésie, seule vraie dispensatrice des lauriers de la gloire, perpétuera à l'infini leurs noms et leurs mérites.

Bradamante », p. 88.

²⁶ *Ibidem*, tome II, harangue 13, « Didon à Barcé », p. 442.

²⁷ *Ibidem*, tome II, harangue 6 : « Clorinde à Tancrede », p. 222.

²⁸ Pierre Le Moyne, *La Galerie des femmes fortes*, éd. cit., « Pauline », p. 303-304.

²⁹ Thème de la dernière harangue, adressée par Armide à Renaud, du deuxième tome des *Femmes illustres*.